

Ministère de la Communauté française

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

1080 Bruxelles , le 07 Sep 2009  
Rue A. Lavallée, 1  
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO  
Administrateur délégué  
CPEONS

rue des Minimes 87-89  
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 4505

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DES CIVILISATIONS NON  
EUROPEENNES DES ORIGINES A NOS JOURS  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE  
TRANSITION  
Code Référence : 050306U21C1  
Domaine : 001 Formation générale-SE:math, sciences, francais, insertion..

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



François-Gérard Stolz

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- Communauté française
- Provincial et communal
- Libre confessionnel
- Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCCIO  
Administrateur délégué

Date et signature : le 4 mai 2009

2. Intitulé de l'unité de formation :

**HISTOIRE DES STYLES et DU MOBILIER**

**DES CIVILISATIONS NON EUROPEENNES DES ORIGINES A NOS JOURS**

CODE DE L'U.F.	05 03 06 U21 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION	001
----------------	-----------------	------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

- Enseignement secondaire de :  transition  qualification
- du degré :  inférieur  supérieur

Enseignement supérieur de type court

Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  oui  non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ....1... page(s)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ....1... page(s)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ....1... page(s)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ....1... page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au

Code de l'unité de formation : 05 03 06 U21C9	Code du domaine de formation : 001
--	---------------------------------------

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Histoire des styles et du mobilier	CG	A	64
<u>2. Part d'autonomie</u>	XXXXXXXX	P	16
		Total des périodes	80

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 3.09.98

Signature :

J. LEONARD  
Inspecteur chargé de la  
coordination du service  
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

**COPIE CONFORME**



D 8 BIS/UF : au 01/03/98

François - Gerard STOLZ  
Directeur général adjoint

<p style="text-align: center;"><b>HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DES CIVILISATIONS NON EUROPEENNES DES ORIGINES A NOS JOURS</b></p>
---

**1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

**1.1. FINALITES GENERALES**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.1.2. FINALITES PARTICULIERES**

L'unité de formation d'« histoire des styles et du mobilier des civilisations non européennes des origines à nos jours » vise à permettre à l'étudiant pour chacune des grandes périodes de l'histoire de l'art des civilisations non européennes d'analyser une architecture, une décoration intérieure ou un mobilier et de les situer dans le temps.

<p><b>HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DES CIVILISATIONS NON EUROPEENNES DES ORIGINES A NOS JOURS</b></p>
---

**2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

2.1. CAPACITES

- situer sur une ligne du temps les événements historiques de différents pays des origines à nos jours et établir les liens avec les périodes artistiques correspondantes ;
- identifier, rechercher et utiliser les documents mis à sa disposition.

2.2. TITRE POUVANT EN TENIR LIEU

- CESI ou C2D
- ou attestation de réussite de l'unité de formation 050301U21C1 : « Histoire mondiale : chronologie des grands courants artistiques ».

**HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DES CIVILISATIONS NON EUROPEENNES  
DES ORIGINES A NOS JOURS**

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE  
REGROUPEMENT**

Pas de recommandations particulières.

<p style="text-align: center;"><b>HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DES CIVILISATIONS NON EUROPEENNES DES ORIGINES A NOS JOURS</b></p>
---

#### **4. PROGRAMME**

L'étude des arts des civilisations non européennes implique l'étude des styles de l'architecture, de la décoration intérieure, du mobilier créés par les civilisations issues des continents suivants :

- ◆ L'Asie (exemples : la Chine, le Japon, l'Inde, ...),
- ◆ L'Afrique du Nord (exemple : l'art musulman),
- ◆ L'Afrique subsaharienne (exemples : le royaume Bénin, les Lubas, les Dogons, les Bambaras, les Yorubas, ...),
- ◆ L'Amérique centrale et du sud (exemples : les civilisations précolombiennes comme les Aztèques, les Mayas, les Incas, ...),
- ◆ L'Amérique du Nord (exemple : les Amérindiens),
- ◆ L'Océanie (exemples : les peuples d'Australie et de Nouvelle-Guinée).

Pour chacune des civilisations étudiées, l'étudiant(e) sera capable :

- d'identifier les œuvres principales pour chaque période;
- d'analyser une architecture, une décoration intérieure ou un mobilier:
  - en utilisant le vocabulaire spécifique;
  - en relevant la typologie propre (originalité, apparition de certaines techniques; constructives ou décoratives, analyse des matériaux, ...);
  - en respectant une grille d'analyse;
- de situer dans le temps chaque œuvre analysée;
- d'identifier le travail des grands créateurs et de le replacer dans son contexte historique, géographique et stylistique;
- de rédiger une fiche d'identification complète pour une architecture, une décoration intérieure ou un mobilier;
- de décrire une architecture, une décoration intérieure ou un mobilier en employant un vocabulaire précis;
- de choisir des ouvrages ou documents de références et de les utiliser efficacement.

<p><b>HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DES CIVILISATIONS NON EUROPEENNES DES ORIGINES A NOS JOURS</b></p>
---

**5. CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant(e) sera capable, pour les civilisations non européennes étudiées en utilisant des ouvrages ou documents de références mis à sa disposition :

- de situer dans le temps et d'identifier l'origine géographique et artistique d'une architecture, d'une décoration intérieure ou d'un mobilier appartenant aux périodes de l'histoire de l'art des civilisations non européennes des origines à nos jours ;
- d'analyser une architecture, une décoration intérieure ou un mobilier en respectant une grille d'analyse complète et en prenant en compte les techniques constructives et décoratives, les matériaux utilisés, le style, les formes et les décorations ;
- de rédiger une fiche d'identification complète.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de :

- la précision et l'exhaustivité des réponses,
- la pertinence des procédures de recherches dans les références bibliographiques.

<p><b>HISTOIRE DES STYLES ET DU MOBILIER DES CIVILISATIONS NON EUROPEENNES DES ORIGINES A NOS JOURS</b></p>
---

**6. PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.